

223C0781
FR0000066722-FS0414

26 mai 2023

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

GUILLEMOT CORPORATION

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 25 mai 2023, M. Christian Guillemot a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 25 mai 2023, le seuil de 5% des droits de vote de la société GUILLEMOT CORPORATION et détenir individuellement 309 348 actions GUILLEMOT CORPORATION représentant 616 186 droits de vote, soit 2,05% du capital et 2,66% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une donation d'actions GUILLEMOT CORPORATION.

À cette occasion, le groupe familial Guillemot **n'a franchi aucun seuil** et a précisé détenir, au 25 mai 2023, 10 370 029 actions GUILLEMOT CORPORATION représentant 18 441 383 droits de vote, soit 68,73% du capital et 79,56% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Guillemot Brothers SAS ²	2 286 122	15,15	2 286 122	9,86
M. Michel Guillemot	1 056 569	7,00	2 110 628	9,11
M. Gérard Guillemot	986 246	6,54	1 969 982	8,50
M. Yves Guillemot	678 170	4,49	1 353 830	5,84
M. Claude Guillemot	321 839	2,13	641 165	2,77
M. Christian Guillemot	309 348	2,05	616 186	2,66
Autres membres de la famille Guillemot ³	4 731 735	31,36	9 463 470	40,83
Total famille Guillemot	10 370 029	68,73	18 441 383	79,56

¹ Sur la base d'un capital composé de 15 087 480 actions représentant 23 179 640 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Contrôlée par la famille Guillemot.

³ À savoir les conjoints et descendants de MM. Claude Guillemot, Michel Guillemot, Yves Guillemot, Gérard Guillemot et Christian Guillemot, étant précisé qu'aucun ne détient individuellement au moins 5% du capital ou des droits de vote de la société GUILLEMOT CORPORATION.